

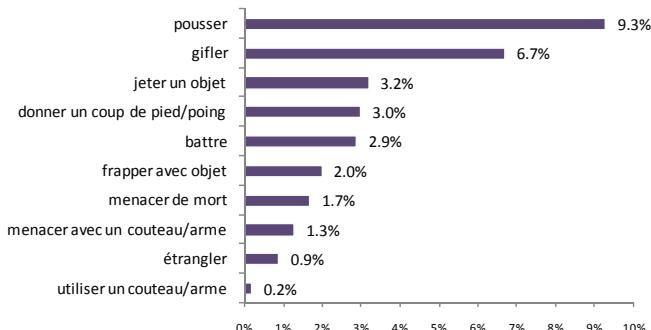
Etude nationale de Gillioz, De Puy et Ducret publiée en 1997

Conduite en 1994 auprès de 1'500 femmes de 20 à 60 ans, en couple ou récemment séparées, cette enquête téléphonique révèle que 21% des femmes en Suisse ont un jour subi des menaces, des violences physiques ou des violences sexuelles de la part d'un partenaire ou d'un ex-partenaire.

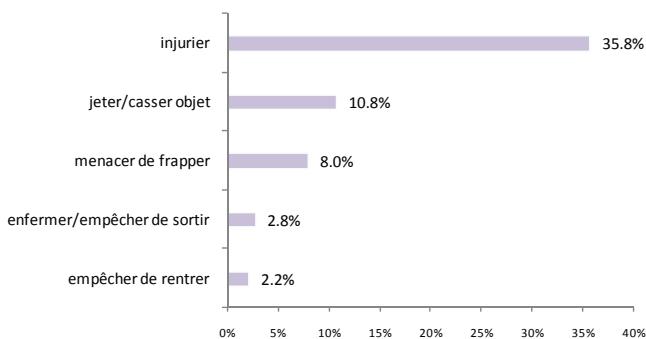
Elles sont également 40% à avoir été victimes de violences psychologiques dans une relation de couple.

Variété de comportements violents

Prévalence des comportements de violence physique (*n=1500*)



Prévalence des comportements de violence psychologique (*n=1500*)



Caractéristiques des victimes et des auteurs

Une différence d'âge importante ou le fait que la femme soit plus âgée que l'homme augmentent la probabilité de violences.

Le fait d'être mariée ou de cohabiter n'a pas d'influence sur la prévalence des violences. Par contre, les femmes séparées ou divorcées, depuis un an ou moins, signalent quatre fois plus souvent des violences physiques ou sexuelles. Deux explications sont envisagées: soit les couples séparés sont ceux qui présentent les problèmes les plus graves, problèmes vraisemblablement à l'origine de la séparation; soit les femmes parlent plus facilement des difficultés rencontrées avec un ex-partenaire que des violences actuelles.

La violence survient avec une fréquence similaire dans les couples suisses, étrangers et binationaux. Elle touche tous les milieux sociaux et toutes les classes socioprofessionnelles.

Les conflits violents sont plus courants chez les couples présentant un déficit de communication. Le fait que le partenaire ait une sociabilité faible accroît le risque de violences.

Violences à répétition

Parmi les victimes interrogées en 1994, 39% avaient subi plus de 3 actes de violences physiques dans les 12 derniers mois; ce pourcentage était de 55% pour les violences psychologiques.

Les violences physiques étaient le plus souvent accompagnées de violences psychologiques. A l'inverse, seules 18% des victimes de violences psychologiques avaient également subi des violences physiques.

Cette même année, 30% des femmes agressées ont également rapporté avoir subi des incidents antérieurs, la majorité remontant à plusieurs années.

Impact des violences sur la santé et l'estime de soi

Les victimes de violences physiques ou sexuelles répétées font état d'une santé générale moins bonne. Elles éprouvent moins souvent du plaisir à ce qu'elles font et manquent fréquemment d'énergie au quotidien. De plus, les victimes considèrent avoir peu d'influence sur leur propre existence.

Les femmes victimes consomment plus régulièrement que les autres des calmants ou des tranquillisants, ainsi que des somnifères ou des antidépresseurs.

Recours à une aide professionnelle ou officielle

Plus de 2/3 des victimes se sont confiées à une personne proche et indiquent avoir été ainsi aidées tant sur le plan moral que pratique.

Seules 12% des femmes ayant subi des violences avaient fait appel à une aide professionnelle. Il s'agissait en premier lieu de psychologues, de psychiatres ou de médecins, puis d'avocat·e·s ou de personnes offrant des consultations conjugales.

En 1994, sur 32 femmes victimes de violences physiques graves ou répétées dans les 12 derniers mois, seules 7 avaient appelé la police, et au final seules 4 femmes avaient déposé plainte.

La Suisse en comparaison internationale

Tout en reconnaissant les limites des comparaisons internationales, le *Rapport mondial sur la violence et la santé* publié par l'OMS en 2002 répertorie diverses études portant sur le pourcentage de femmes agressées par un partenaire au cours de leur vie.

Les chiffres varient entre 14% des femmes en République de Moldavie, 18% en Norvège, 21% aux Pays-Bas, 30% au Royaume-Uni et 58% en Turquie.

